

SOULEZ LARIVIÈRE & ASSOCIÉS

CABINET D'AVOCATS AU BARREAU DE PARIS

Daniel Soulez Larivière *
ANCIEN MEMBRE DU CONSEIL DE L'ORDRE

Simon Foreman *

Chantal Bonnard *

Mauricia Courrégé *

Astrid Mignon Colombet *

Aurélia Grignon

François Buthiau

Domitille Philippart

Aurélie Girault

Capucine Lanta de Bérard

Ronald Maman

*ASSOCIÉS

Monsieur le Président BRUNET
Cour d'appel de Toulouse
10 place du Salin
BP 7008
31068 TOULOUSE CEDEX 7

Paris, le 29 juin 2012

Affaire GRANDE PAROISSE / MP

Monsieur le Président,

Depuis la fin des audiences devant votre Cour le 15 mars dernier, Grande Paroisse a tenté de réunir des informations complémentaires sur l'explosion survenue le 13 décembre 2011 dans un entrepôt de l'usine Saica Pack.

Par ailleurs la presse a amplement rendu compte d'éléments de l'enquête qui a suivi les dramatiques fusillades de Toulouse et Montauban et des liens existant entre cette affaire et l'affaire Artigat. Ceci nous a conduits à réétudier sous un angle nouveau l'influence de la mouvance islamiste radicale qui était déjà présente à Toulouse en 2001.

Les informations que nous avons regroupées dans les deux notes jointes nous paraissent suffisamment importantes pour que nous les fassions parvenir à la Cour pendant son délibéré. Nous en assurons naturellement la communication à l'ensemble des parties poursuivantes.

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération respectueuse.


F. Daniel Soulez-Larivière